ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

DEMANDE DE DEROGATION "ENFANTS HORS COMMUNE"

Cette demande doit être complétée par la famille et remise au directeur de l'école d'accueil (du domicile)

ECOLE DEMANDEE : ☐ PRIMAIRE Classe : .....

☐ MATERNELLE Classe : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....…

Date de naissance : .....…

Nom du responsable légal (père, mère, tuteur) : .....…

Domicile (N°, rue, commune) : .....…

.....….

L'enfant était-il scolarisé l'an dernier : OUI NON (Rayer la mention inutile)

si oui, nom de l'école : .....……

de la commune de : .....…….

MOTIF DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION HORS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE
(Les dossiers incomplets seront renvoyés aux demandeurs)

1 ☐ Obligations professionnelles des parents ou tuteurs légaux
Joindre OBLIGATOIREMENT les certificats de travail

2 ☐ Santé de l'enfant
Joindre OBLIGATOIREMENT un certificat médical

3 ☐ Frère ou sœur en cours de scolarité
Joindre OBLIGATOIREMENT les certificats de scolarité

4 ☐ Autre motif, à préciser sur feuille séparée

Décision du maire de la commune de résidence	Décision du maire de la commune d'accueil
Inscription autorisée ☐ **sous réserve de gratuité** Inscription refusée ☐ Motif : Fait à le Le maire de la commune de	Inscription autorisée ☐ Inscription refusée ☐ Motif : Fait à le Le maire de la commune de

Les données personnelles recueillies à l'occasion du dépôt du dossier de demande de dérogation scolaire de votre enfant font l'objet d'un traitement automatisé destiné au service des affaires scolaires et périscolaires. Elles sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et régulièrement mises à jour par le service des affaires scolaires et le service population. Elles sont utilisées pour permettre l'inscription de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, et à des fins d'évaluation des politiques publique concernées (politique éducatives, rythmes scolaires…). Les données pourront être rendues anonymes à des fins statistiques.
Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, de demander leur suppression si elles ne correspondent plus aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.